

# DEMANDE DE RESERVATION SALLE DE SPORTS / SALLE D'ACTIVITES

N° enregistrement	strement	enreg	N°
-------------------	----------	-------	----

Date de la demande :				
Désignation du demandeur :				
<u> </u>				
Adresse :				
Téléphone :				
Mail :				
Date(s) d'utilisation souhaitée :				
Horaires d'utilisation :				
Nature de l'évènement :				
Signature du demandeur :				
☐ SALLE DES SPORTS	☐ SALLE D'ACTIVITES			
	□ VESTIAIRES			
	□ VESTIAIRES			
Ca	□ VESTIAIRES  adre réservé à la Ville			
Ca	□ VESTIAIRES  adre réservé à la Ville □ AVIS DEFAVORABLE			
Ca	□ VESTIAIRES  adre réservé à la Ville			
Ca	□ VESTIAIRES  adre réservé à la Ville □ AVIS DEFAVORABLE			
Ca	□ VESTIAIRES  adre réservé à la Ville □ AVIS DEFAVORABLE			
Ca	□ VESTIAIRES  Indre réservé à la Ville  □ AVIS DEFAVORABLE  SIGNATURE			
Ca	□ VESTIAIRES  Indre réservé à la Ville  □ AVIS DEFAVORABLE  SIGNATURE			
Ca	□ VESTIAIRES  Indre réservé à la Ville  □ AVIS DEFAVORABLE  SIGNATURE			
Ca	□ VESTIAIRES  Indre réservé à la Ville  □ AVIS DEFAVORABLE  SIGNATURE			
Ca	□ VESTIAIRES  Indre réservé à la Ville  □ AVIS DEFAVORABLE  SIGNATURE			
Ca	□ VESTIAIRES  Indre réservé à la Ville  □ AVIS DEFAVORABLE  SIGNATURE			
Ca	□ VESTIAIRES  Indre réservé à la Ville  □ AVIS DEFAVORABLE  SIGNATURE			

## CAPACITE D'ACCUEIL ET CLES

- Salle des Sports : 640 personnes et salle d'activité : 50 personnes
- Clef à retirer à l'accueil de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture.
- Pour les réservations du week-end, les clefs sont à retirer le vendredi précédant la demande avant 18 H à la Mairie, mais vous ne pouvez utiliser la salle que le jour de la réservation.
- Le retour des clefs aura lieu le lundi suivant à 9h à la Mairie (ou dans la boîte aux lettres Rue Jules Ferry)

# **RANGEMENT - PROPRETE**

- Il est absolument interdit de fumer dans la salle.
- Le local utilisé doit être remis en état de propreté et le matériel rangé (produits d'entretien à fournir par les usagers). L'utilisation d'eau de javel est interdite.
- Les portes doivent être bien fermées.
- Les déchets sont à mettre dans les containers à votre disposition sur le parking.

# **TARIFS**

SALLE DES SPORTS	Tarifs salle + vestiaires	Caution
Associations prigontines ou organismes d'intérêt général	Gratuit	
Locations à but lucratif	200 €	200 €
Animation ou activité récurrente	20 € (par séance de 3h maximum)	

SALLE D'ACTIVITES	Tarif	Caution
Associations prigontines ou organismes d'intérêt général	Gratuit	200 €

## **ASSURANCE:**

- Tout utilisateur doit fournir une attestation de responsabilité civile en cours de validité lors de la remise du chèque de caution (à l'exception des associations subventionnées)

**REGLEMENT**: en espèces ou par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC

- Des arrhes (30 % du prix de la location) devront être versées à réception de l'avis favorable de la location.
- Le solde de la location et la caution devront être déposés en Mairie lors du retrait des clés.

En cas de non-paiement de la somme due, le Trésor Public engagera des poursuites de recouvrement contre le demandeur.